

**BULLETIN DE RESERVATION D'HEBERGEMENT**

à retourner accompagné du règlement des arrhes avant le **10 septembre 2007** à :  
OFFICE DE TOURISME – DEPARTEMENT CONGRES – BP 649 – 76059 LE HAVRE cedex  
Tel : 02 32 74 04 06 – Fax : 02 35 42 38 39 – cecile.delaunay@lehavretourisme.com

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... Fax : ..... e-mail : .....

Souhaite réserver une chambre pour les nuits suivantes

29 octobre 2007     30 octobre 2007     31 octobre 2007    soit : .....nuit(s)

Choix de l'hôtel : Les tarifs sont calculés par chambre et par nuit petit déjeuner et taxe de séjour inclus. Merci de cocher la case correspondant à votre choix

	Single	Double	Twin	Arrhes à verser *
Hôtel Novotel***	<input type="checkbox"/> 143.60 €	<input type="checkbox"/> 167.20 €	<input type="checkbox"/> 167.20 €	143.00 €
Hôtel Le Marly ***	<input type="checkbox"/> 98.10 €	<input type="checkbox"/> 110.20 €	-	98.00 €
Hôtel des Gens de Mer**	<input type="checkbox"/> 72.40 €	<input type="checkbox"/> 79.80 €	<input type="checkbox"/> 71.80 €	70.00 €
Hôtel d'Angleterre**	<input type="checkbox"/> 56.40 €	<input type="checkbox"/> 68.80 €	<input type="checkbox"/> 68.80 €	56.00 €
Hôtel Richelieu**	<input type="checkbox"/> 47.90 €	<input type="checkbox"/> 57.80 €	<input type="checkbox"/> 65.80 €	47.00 €

\* Montant à régler par chambre à la réservation quelle que soit la durée de votre séjour et le nombre d'occupant(s). Les arrhes garantissent la première nuitée à l'hôtelier et sont donc non remboursables en cas de non présentation le jour d'arrivée prévue.

Je joins mon règlement :

Par chèque à l'ordre du Trésor Public

Par virement sur le compte ci-dessous (joindre obligatoirement copie de l'ordre de virement avec le nom du participant)

Banque	IBAN	BIC
Trésor Public	FR76 1007 1760 0000 0020 0202 279	BDFEFRPPXXX

**Conditions de réservation :** Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception et selon les disponibilités de réservation offertes. L'Office de Tourisme accusera réception des arrhes et enverra à chaque participant une confirmation de réservation de chambre avec plan de situation. Passé la date de clôture des réservations, nous ne garantirons les demandes d'hébergement que dans la mesure des disponibilités offertes, la période de votre séjour coïncidant avec la manifestation Transat Jacques Vabre. La réservation ne sera effective qu'à réception de ce bulletin dûment complété et accompagné du règlement du montant des arrhes par chèque ou par virement.

**Conditions d'annulation :** Seules les annulations parvenant par lettre ou par fax à l'Office de Tourisme au plus tard 15 jours avant la date prévue d'occupation de la chambre permettront le remboursement des arrhes. Les frais de réservation restent dû à l'Office de Tourisme.

« J'ai pris connaissance des conditions de réservation et d'annulation que j'accepte »

Date :

Signature :